



Communauté de communes

**Personnel - Administration Générale -
Mutualisation**

OBJET : Présentation du rapport d'activités du Conseil de Développement - Année 2020

EXPOSE

Conformément à l'article L.5211-10-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Développement doit établir et transmettre chaque année un rapport d'activités au conseil communautaire.

C'est dans ce cadre que le rapport d'activités annexé à la présente délibération a été transmis aux Conseillers Communautaires.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Personnel – Administration Générale – Mutualisation » réunie le 29 septembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire donne acte à Monsieur le Président de la transmission du rapport d'activités du Conseil de Développement Châteaubriant-Derval, relatif à l'année 2020.

Les membres du Conseil Communautaire prennent acte de la présentation de ce rapport

Présenté à Châteaubriant, le 7 octobre 2021

Le Président,

Alain H

AR-Préfecture

044-200072726-20211011-693-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-10-2021

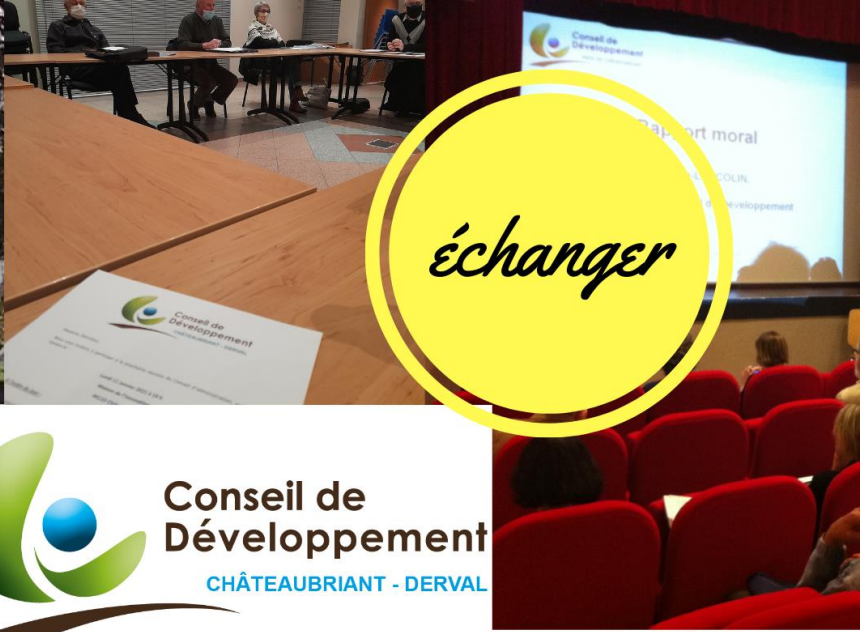
Publication le : 11-10-2021

Conseil Communautaire du 7

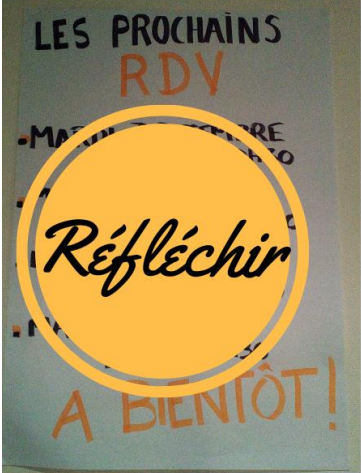


Le Président,

Alain HUNAUT



échanger



Réfléchir



**Rapport
d'activités
2020**



innover



Proposer



Introduction - Mot du Président

2020 aura été une année particulière ! La crise sanitaire du Covid 19 à impacté l'ensemble de la société dans tous les domaines et aura sans doute des répercussions pendant longtemps. Elle a bousculé la vie personnelle, sociale et économique.

Elle nous a obligés à nous adapter.

Le Conseil de développement Châteaubriant-Derval a utilisé les moyens numériques, pour tenir des réunions en visioconférences et maintenir son activité. Des outils de partage de documents en ligne se sont développés. Un exercice parfois compliqué avec des aléas de connexion. Tout n'est pas négatif car ces moyens évitent des déplacements et continuerons à être utilisés dans certains cas. Mais un fonctionnement à distance a des limites : tous les membres ne sont pas équipés, tous n'ont pas la formation pour utiliser ces outils, et tous n'habitent pas dans des zones où le débit internet est suffisant pour se connecter. Ce type de réunions est difficile à utiliser pour des nombres de participants importants.

Le manque de convivialité a été aussi fortement ressenti par les participants.

Nous avons pu tenir notre Assemblée générale annuelle, décalée en septembre, mais avec les mesures sanitaires, nous n'avons pas pu organiser de réunions ou d'événements publics.

Malgré cette situation compliquée ce rapport d'activité montre que nous avons maintenu une activité soutenue. L'implication des membres a été forte et a montré nos capacités d'adaptation à un événement imprévisible et que nous ne maîtrisons pas.

- Nous avons continué une réflexion interne sur notre fonctionnement et notre organisation.
- Les groupes de travail ont commencé ou poursuivi leur réflexion.
- Nous avons participé à plusieurs webinaires avec d'autres Conseils de développement, dans le Réseau 44 des Conseils de développement, dans des réseaux voisins ou avec la Coordination nationale des Conseils de développements sur divers thèmes.

Nous espérons pouvoir bientôt reprendre un fonctionnement plus « normal » !

Panorama des activités de l'année



Vie du Conseil de Développement

Le Conseil d'Administration, le Bureau et les groupes de travail se sont réunis à de nombreuses reprises au cours de l'année 2020, que ce soit en visioconférence ou en présentiel.

Le Conseil de Développement participe également au réseau 44 des Conseils de Développement, et a participé à des Webinaires de la Coordination Nationale des Conseils de Développement (pendant le 1^{er} confinement notamment). L'animatrice participe également aux réunions du réseau des animateurs de Conseils de Développement de Loire-Atlantique.

	Nombre de réunions
Conseil d'Administration	8
Bureau	6
Assemblée Générale	1
Groupes de travail	10
Réseau 44, CNCD	5
Nombre total de réunions sur l'année	30

Lors des réunions du Conseil d'Administration les sujets traités ont concerné :

- Actualités,
- Vie de l'association
- Les activités en cours, avec le suivi des travaux
- Réflexion interne et quête d'amélioration

Démarche interne

En juillet 2019, le Conseil de Développement a accueilli plusieurs nouveaux membres, après une campagne de communication sur le territoire.

Soucieux de construire des axes de réflexions en auto saisine qui s'appuient sur les compétences et appétences des membres, un atelier avait été organisé pour dégager des thématiques de travail pour 2019/2020.

Ce fonctionnement nouveau, reposant en grande partie sur l'implication autonome de membres et uniquement la coordination de l'animatrice a au bout de quelques mois montré un certain nombre de limites : membres pas toujours formés à l'animation, thèmes de travail pas assez cadré par le Conseil d'Administration et globalement de l'insatisfaction et de l'incompréhension entre les participants.

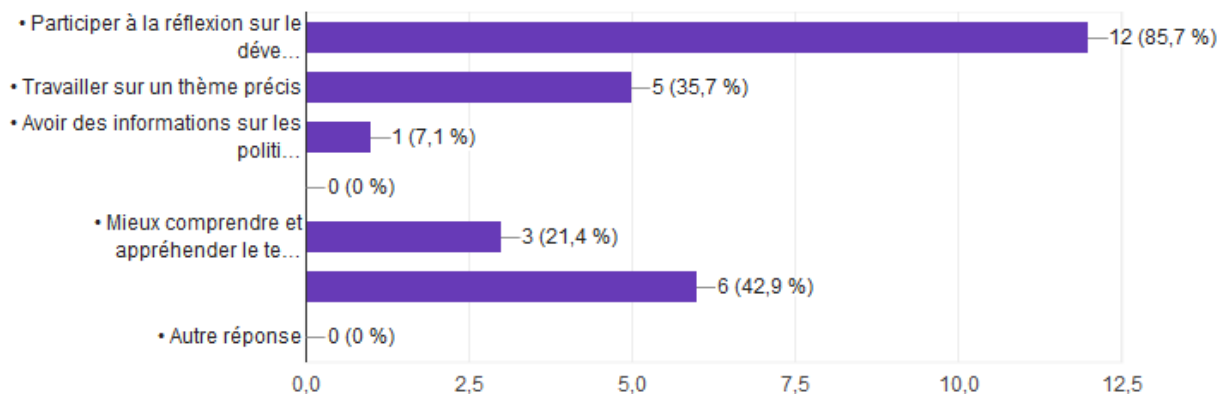
Quand le confinement est arrivé en mars 2020, une réflexion commençait à émerger en interne, sur les améliorations à apporter, tant d'un point de vue méthode, communication ou formation.

Aussi le confinement a permis de travailler sur la réalisation d'un questionnaire en ligne à destination des membres pour mieux cerner les problématiques et les améliorations à y apporter.

Extrait restitution du questionnaire :

Vous êtes membre du Conseil de développement pour (2 réponses maxi) ?

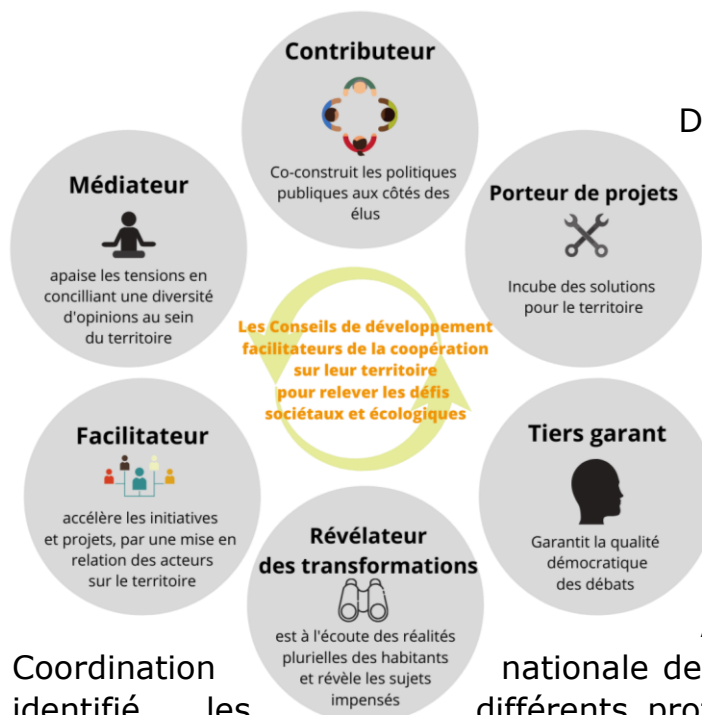
14 réponses



Le Conseil de Développement s'est aussi appuyé sur un document de synthèse produit par la coordination nationale des Conseils de Développement intitulé « LES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT 2020-2040 : VERS UNE NOUVELLE ETAPE POUR RELEVER LES DEFIS ECOLOGIQUES, SOCIETAUX ET DEMOCRATIQUES », qui fait notamment ressortir plusieurs profils de Conseils.

Les différents profils

Source : <https://conseils-de-developpement.fr/>



Dans la continuité, un atelier a été également mené en interne en octobre 2020 pour arriver à mieux définir le Conseil de Développement Châteaubriant Derval.

Il a été exprimé que le Conseil de Développement devait : « traiter les sujets thématiques sous l'angle des initiatives citoyennes. »

Coordination identifié les pourrait revenir à conjuguer ces deux profils : « contributeur » et « facilitateur ». Ce travail a vocation à être approfondi et traduit en orientations.

Au regard du rapport de la nationale des Conseils de Développement, qui a différents profils de Conseils de Développement,

De nouveaux outils ont également été mis en place suite à ce travail, avec notamment la mise en œuvre d'une fiche projet », qui est la feuille de route du groupe de travail et qui a vocation à être validée au préalable par le Conseil d'Administration.

Des contacts ont été pris avec d'autres Conseils de Développement dans la perspective d'échanger, par l'intermédiaire de temps de visio-conférences, entre membres de Conseils de Développement et d'identifier des pistes d'actions et d'amélioration.

Les questions autour du recrutement et de l'accueil de nouveaux membres restent prégnantes.

Groupe "Alimentation" / Conseil de Développement	
Référénts du groupe : Redacteurs de la fiche :	
Contexte/Constats sur la thématique / Contexte / Pourquoi vouloir se saisir de ce thème ? Dans un contexte de crise économique et d'augmentation de la précarité alimentaire suite à la crise sanitaire du COVID 19, et en complément du Projet Alimentaire de Territoire, le Conseil de Développement se propose de travailler avec les acteurs locaux concernés par la précarité alimentaire sur notre territoire.	
Objectif(s) du groupe de travail Thème : Alimentation et précarité Objectifs : La crise sanitaire a fragilisé certains des habitants de notre territoire, aussi le CD se propose de : <ul style="list-style-type: none"> faire un état des lieux de la précarité alimentaire de certains de ses habitants, de faire le point sur les solutions qui ont déjà été mises en œuvre, d'en faire le bilan, de proposer de nouvelles initiatives citoyennes pour aider cette population. Toute cette réflexion sera engagée avec les différents acteurs locaux concernés.	3 Axes de réflexion <ul style="list-style-type: none"> le jardin vivrier (jardin partagé, parcelle de jardin, faire son jardin...) la lutte contre le gaspillage alimentaire L'éducation alimentaire et la santé
Méthode de travail du groupe et calendrier envisagée 1. Etablissement d'un état des lieux local Préparation et Réalisation d'un canevas d'entretien, avec au préalable: identification des acteurs, recherche d'articles de presse, d'initiatives extérieures sur le sujet, recueil de données, de manière individuelle... pour ensuite construire une grille d'entretien collectivement 2. Rencontres avec différents acteurs de ce domaine (1er semestre 2021) points forts / points faibles / manques (février à mai 2021) - à voir pour restitution/ synthèse des entretiens sur une matrice AFOM/SWOT 3. Présentation de ce bilan lors de l'AG 4. Réflexion avec les partenaires sur les actions à engager pour améliorer les points faibles ou les manques (atelier participatif septembre 2021) 5. Présentation de la synthèse sous la forme de plan d'actions aux partenaires en essayant de trouver des porteurs pour ces actions (octobre 2021)	

Des formations vont également être proposées en 2021 par le réseau 44 des Conseils de Développement et pourront ainsi répondre à la demande des membres, exprimée par l'intermédiaire du questionnaire.

Groupe de travail « ruralités »

Le Conseil de Développement de Loire-Atlantique (Imagine LA) a entrepris en des travaux sur le thème de la campagne sur deux ans. Suite au bilan à mi-parcours lors de leur plénière en juin 2019, l'idée a germé de nouer un partenariat. Le Conseil de Développement Châteaubriant-Derval, est sur un territoire rural, et de travailler ce thème, de se questionner sur la réalité du lien social en milieu rural est apparu comme une évidence. C'est une manière aussi d'apporter la vision et la contribution du territoire, à ces travaux.

Une communication conjointe, relayée localement a permis de constituer un groupe, d'une vingtaine de personnes, pour s'inscrire dans cette réflexion.



Ce travail thématique a été construit et imaginé avec l'idée de faire cheminer le groupe à travers 5 ateliers, échelonnés sur fin 2019 et le premier semestre 2020/

Après 3 ateliers, des plus productifs, cette démarche n'a pas pu aller jusqu'à son terme à cause du confinement, mais les propositions élaborées par le groupe ont néanmoins contribué au travail de

restitution réalisé au niveau départemental.

Groupe de travail « les formations post-bac »

En mars 2020, nous avons envoyé un questionnaire aux Lycées publics et privés de Châteaubriant et Derval pour les élèves des lycées professionnels et généraux du territoire. L'objectif étant de faire le bilan des orientations des anciens lycéens pour faire une comparaison entre leurs souhaits d'orientation et l'orientation finale.

Le premier confinement a freiné les retours et les enseignements des réponses obtenues étaient trop partiels pour être le reflet des désirs des lycéens. Même si celles-ci posent questions...

Après un échange avec la responsable du service « développement territorial-emploi-formation » nous avons retravaillé le questionnaire et décidé de relancer les établissements pour sa diffusion près des élèves.

Malheureusement ce deuxième envoi nous a permis d'obtenir seulement une quarantaine de réponses ce qui est trop faible pour en sortir une analyse objective et qualitative.

Groupe de travail « alimentation et précarité »

Octobre 2020 : Définition de la fiche projet

Contexte/Constats sur la thématique / Contexte / Pourquoi vouloir se saisir de ce thème ?

Dans un contexte de crise économique et d'augmentation de la précarité alimentaire suite à la crise sanitaire du COVID 19, et en complément du Projet Alimentaire de Territoire, le Conseil de Développement se propose de travailler avec les acteurs locaux concernés par la précarité alimentaire sur notre territoire.

Objectif(s) du groupe de travail

La crise sanitaire a fragilisé certains des habitants de notre territoire, aussi le CD se propose de :

- Faire un état des lieux de la précarité alimentaire de certains de
- Ses habitants,
- Faire le point sur les solutions qui ont déjà été mises en œuvre
- Proposer de nouvelles initiatives citoyennes pour aider cette population.

Axes de réflexion

- Le jardin vivrier (jardin partagé, parcelle de jardin, faire son jardin...)
- La lutte contre le gaspillage alimentaire
- L'éducation alimentaire et la santé

Méthode de travail du groupe et calendrier envisagée

1. Etablissement d'un état des lieux local
2. Préparation et Réalisation d'un canevas d'entretien, avec au préalable : identification des acteurs, recherche d'articles de presse, d'initiatives extérieures sur le sujet, recueil de données, de manière individuelle... pour ensuite construire une grille d'entretien collectivement
3. Rencontres avec différents acteurs de ce domaine (1er semestre 2021) points forts / points faibles / manques
4. Présentation de ce bilan lors de l'AG
5. Réflexion avec les partenaires sur les actions à engagées pour améliorer les points faibles ou les manques
6. Présentation de la synthèse sous la forme de plan d'actions aux partenaires (Octobre 2021)

Novembre 2020 : communication dans la presse

L'Éclaireur

Pays de Châteaubriant : des volontaires recherchés pour œuvrer contre la précarité alimentaire

Le Conseil de développement du pays de Châteaubriant (Loire-Atlantique) recherche des volontaires pour participer à son nouveau projet tourné vers l'alimentation et la précarité.



Yves Le Gall (à droite), président du Conseil de développement Châteaubriant-Charval (Loire-Atlantique), Marine Bily, Yannick Colnard, secrétaire et Didier Garnier, trésorier. (DL'Éclaireur)

Janvier 2021 : démarrage du groupe

Thématique « santé »

Il y a plus de 10 ans, le groupe santé du Conseil de Développement Châteaubriant-Derval alertait sur le risque de désertification médicale.

Nous restons en veille sur les évolutions de la démographie médicale et les initiatives prises par différents acteurs (professionnels de santé, élus, associations) pour trouver des réponses aux difficultés de l'accès aux soins de proximité.

L'Agence Régionale de Santé a reconnu notre territoire comme « sous-doté médicalement ».

Les élus de plusieurs communes et des associations de soins recherchent des médecins généralistes mais leurs efforts ne sont pas toujours récompensés. **Avoir un médecin dans une commune est pourtant un élément essentiel** notamment pour que des familles avec des jeunes enfants restent ou viennent y habiter. C'est aussi très important pour des personnes âgées isolées qui ont des problèmes de mobilités pour aller consulter. Le vieillissement de la population entraîne des recours plus importants aux services de soins.

Des études démontrent qu'il y a un moindre recours aux soins dans les secteurs où il y a moins d'offre médicale. Mais ce n'est pas parce que les habitants sont moins malades ! Au contraire il y a parfois une surmortalité parce que les gens n'ont pas suffisamment accès aux soins.

Dans un rapport d'information au Sénat de Janvier 2020, fait au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, les sénateurs constatent : *« La carte des déserts médicaux se superpose aujourd'hui à celle de la mortalité précoce et une fracture sanitaire et médicale s'ajoute aux fractures territoriales qui traversent notre pays. La nécessité d'une prise en charge rapide et le plus en amont possible de nombreuses pathologies étant établie, des phénomènes de perte de chance sont inévitables lors que les délais pour accéder à un médecin sont longs. »*

Cette fracture médicale induit par ailleurs des charges de plus en plus importantes pour les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) et potentiellement pour les hôpitaux : les pompiers et les urgences sont ainsi devenus le recours universel face au recul des différents services publics et à la baisse du nombre de médecins dans les territoires.

Le manque de spécialistes est aussi un problème : il peut y avoir un an d'attente pour obtenir une consultation ! Cette situation n'est pas acceptable au 21^e siècle.

Pour le Conseil de Développement il faut maintenir un accès aux soins de proximité sur le territoire. Cela passe par une stratégie commune. Une Maison médicale de Santé a un intérêt, mais il faut maintenir une permanence des soins au plus près des habitants du territoire : par exemple en instaurant des consultations régulières dans des communes dépourvues de médecin.

Participation du Conseil de Développement au Webinaire : La télémédecine, une réponse pertinente aux déserts médicaux ?

The screenshot shows the top navigation bar of the website 'Réseau Rural Français 2014-2020'. It includes social media icons for Facebook, Twitter, YouTube, and LinkedIn, along with a search icon and a 'CENTRE DE RESSOURCES' button. Below the navigation bar, the main header features the title 'LA TÉLÉMÉDECINE, UNE RÉPONSE PERTINENTE AUX DÉSERTS MÉDICAUX ?' in large white letters on a blue background. Below the title, it indicates the date 'Lundi 07 décembre 2020' and provides social media sharing options for Facebook, Twitter, LinkedIn, and Email. A 'Mettre en favoris' button is also present. At the bottom of the header, a breadcrumb trail reads: 'Accueil > Centre de ressources > Recherche agenda > La télémédecine, une réponse pertinente aux déserts médicaux ?'.

La télémédecine, une réponse pertinente aux déserts médicaux ?

le lundi 7 décembre de 16h30 à 18h00

De nombreux territoires ruraux sont confrontés au manque de médecins généralistes et à l'allongement des délais de consultation. De même, la présence de médecins spécialistes peut être limitée en milieu rural et les distances à parcourir pour se rendre vers des Centres Hospitaliers (CHU) peuvent être problématiques, notamment pour des personnes âgées.

Face à cette situation, la télémédecine offre des possibilités. La crise sanitaire des derniers mois a notamment développé cette pratique.

Quel est le contexte actuel et les évolutions réglementaires récentes ? Comment fonctionnent les téléconsultations entre un généraliste et un particulier ? Comment organiser des téléconsultations entre un CHU et un EPHAD ?



Intervenants :

- Pierre Barel (chef de projet au Groupement de Coopération Sanitaire (GCS E-santé Bretagne)
- Dr Besnard (Médecin généraliste au centre de santé de Fougères)
- Dr Costes (Médecin au CHU de Rennes et référent médical de la mission télémédecine sur le territoire de santé rennais.)

<https://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/documents/la-telemedecine-une-reponse-pertinente-aux-deserts-medicaux>

Veille et communication

Le Conseil de Développement est un réseau d'acteurs locaux, aussi pour le faire vivre la dimension communication a pris une place de plus en plus importante au fil des années.

La présence numérique

Un site internet :

www.cd-chateaubriant-derval.fr

Ce site permet de valoriser tous les documents liés aux travaux du Conseil de Développement et actualités.

Un profil facebook, qui relaie les actualités du Conseil de Développement mais permet aussi de suivre les actualités que relaient les autres Conseils de Développement « amis » à travers la France.

<https://www.facebook.com/conseildedeveloppement.chateaubriantderval.7>

Un Scoop-it

Cet outil de veille permet d'épingler des articles de fonds sur des sujets en lien avec les évolutions sociétales, mais aussi l'aménagement et le développement territorial. Cela permet aux membres de se nourrir de sujets très divers, dans la perspective de nouveaux travaux ou sur ceux en cours.

<https://www.scoop.it/topic/conseil-de-developpement-chateaubriant-derval>

Forum des associations/ vitrine numérique

Le Conseil de Développement a participé à la Vitrine numérique des associations proposée par la municipalité de Châteaubriant pour accompagner et soutenir le tissu associatif et suite à l'annulation du Forum des Associations de 2020.

LEADER

Le Conseil de Développement compose pour moitié plus un, le Comité de Programmation des fonds européens LEADER du GAL (Groupe d'Action Locale) Châteaubriant-Derval. Ce dernier est chargé du pilotage et de la sélection des projets du programme.

Le Comité s'est réuni à deux reprises en 2020, afin de sélectionner de nombreux projets et de retravailler la stratégie du programme.



**Groupe d'Action Locale
Châteaubriant - Derval**



CE PROJET EST CO-FINANCÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL.
L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.

Participation aux webinaires de la Coordination Nationale des Conseils de Développement

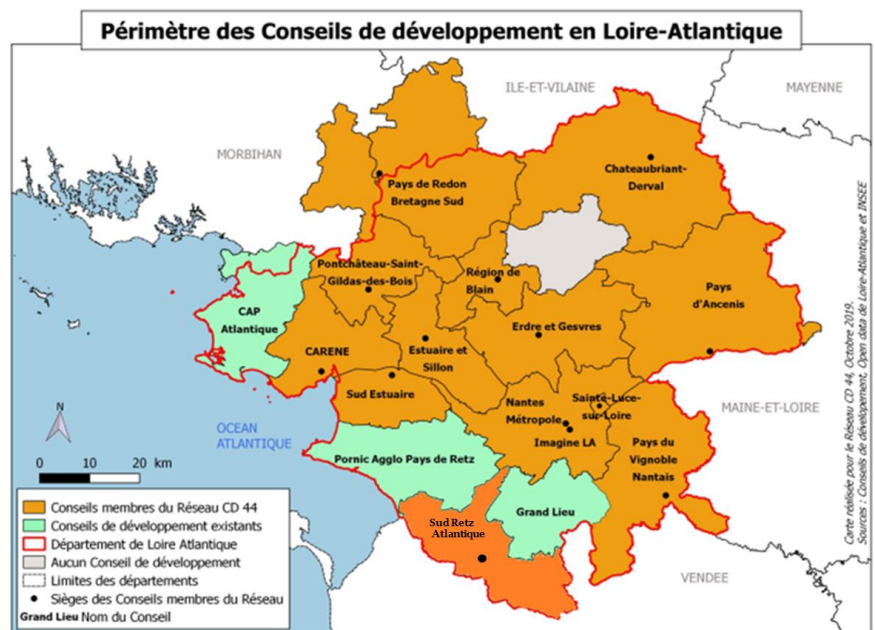


La configuration de distanciel contraint a fait naître des innovations. Celle de mettre en œuvre une série de webinaires organisés par la CNCD s'est révélée des plus pertinentes. En effet, des réunions nécessitant temps de trajet et frais des déplacements sur Paris n'étaient toujours accessibles pour des CD intercommunaux. Les membres ont ainsi participé à plusieurs webinaires

<https://conseils-de-developpement.fr/webinaires-des-conseils-de-developpement/>

Participation au réseau des Conseils de Développement de Loire-Atlantique

Le Réseau 44 regroupe aujourd'hui 14 Conseils de Développement (soit la quasi-totalité des Conseils de Développement de Loire Atlantique, avec l'adhésion courant 2020 du Conseil de Développement de Sud Retz Atlantique), en orange sur cette carte.



Les actions menées en 2020 :

Nous avons participé à l'Assemblée Générale annuelle du Réseau 44 le 3 mars 2020 à Savenay. 12 des 13 Conseils de développement adhérents au réseau étaient présents et tous étaient représentés.

Le 22 septembre 2020, le Réseau 44 des Conseils de développement a organisé un webinaire sur le thème « coopération entre élus et instances de participation ».

- 130 participants, réunissant un panel varié de membres de Conseils de développement (34%), élus municipaux (28,5%), animateurs de Conseils de développement (7%) ou encore élus intercommunaux (5%).

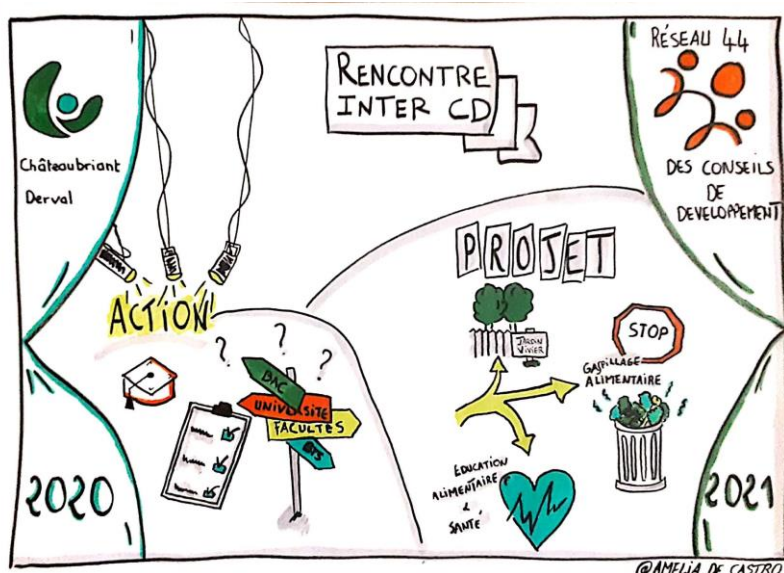
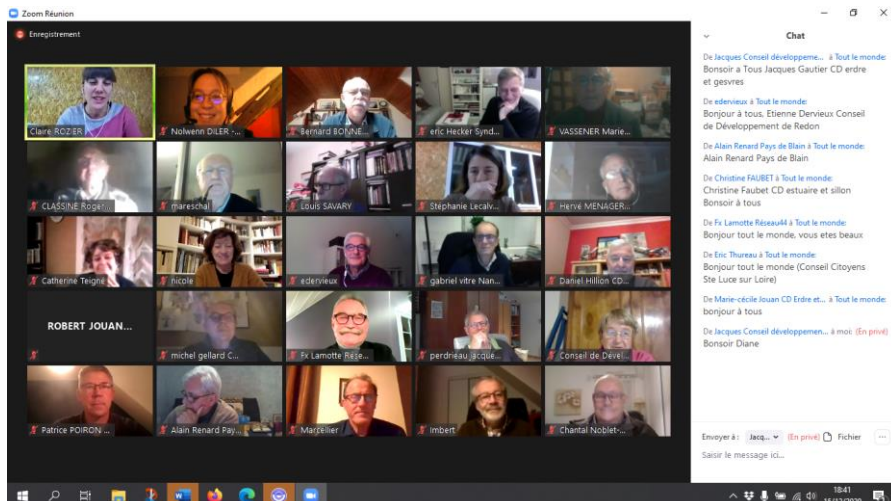
Une rencontre inter-CD a eu lieu en visioconférence le 15 décembre 2020.

Rencontre annuelle et temps fort de la vie du Réseau (la 1ère rencontre de ce type a été organisée en 2019).

- Interconnaissance et échanges sur les besoins/attentes des membres pour construire le plan d'action du Réseau pour l'année suivante

- 52 participants, 12 CD représentés sur 14

- Présentation par chaque CD d'une réalisation 2020 et d'un projet 2021, puis échanges sur les propositions d'actions 2021 pour le Réseau 44 (élaboré sur la base des retours au questionnaire envoyé en amont). Un dessin a été élaboré en amont par une facilitatrice graphique, pour appuyer et illustrer chaque présentation.



Le Réseau 44 a également organisé une **réunion des 5 Conseils de Développement concernés par la loi « Engagement et Proximité »** qui rend non obligatoire les Conseils de Développement pour les intercommunalités de moins de 50 000 habitants (contre 20 000 habitants auparavant) pour échanger autour des problématiques communes. Cette réunion s'est déroulée **à Châteaubriant le 15 octobre 2020**, chacun des 5 Conseils y était représenté.

Contact : Conseil de Développement

AR-Préfecture
5 rue Gabriel Delatour - 44110 Châteaubriant - 07
044-200072726-2021 1011-693-DE

contact@cd-chateaubriant-derval.fr

Réception par le Préfet : 11-10-2021

Publication le : 11-10-2021



Le Président,
Alain HUNAU
Alain HUNAU

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt et un, le sept octobre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – Salle de conférence - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART			X	P	M. Sébastien CROSSOUARD
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
DERVAL	M. François-Xavier LE HECHO	X				
	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X		
	M. Michel HORHANT	X				
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN	X				
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
FERCE	Mme Lucie PAUL			X	P	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET
	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON		X			
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X	P	Mme Manolita BLAIN-MAZÉ
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Nathalie PIGREE

Mesdames Laurence LE BIHAN et Annette PIETIN sont arrivées à 17 h 46 après la lecture de la délibération n° 086 relative à l'avenant n°2 à la convention de portage foncier de la résidence du Val d'Emilie.

M. François-Xavier LE HECHO est arrivé à 17 h 50 lors de la lecture de la délibération n° 087 relative la décision modificative n°1 du budget principal.

AR-Préfecture

044-200072726-20211011-693-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-10-2021

Publication le : 11-10-2021



Le Président,

Alain HUNAU